

Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie

Synthèse présentant les principales
conclusions de l'Enquête de l'OCDE
sur la confiance



Contexte : à propos de l'Enquête de l'OCDE sur la confiance

Couvrant 22 pays de l'OCDE, cette première enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (ci-après l'« Enquête sur la confiance ») représente à ce jour le bilan international le plus approfondi sur la relation complexe existant entre la confiance des citoyens et la gouvernance démocratique. Chacun des 22 pays à avoir participé à l'Enquête l'a fait sur une base volontaire, afin qu'on comprenne mieux les réactions de la population et qu'on en rende mieux compte dans l'optique d'une amélioration de la gouvernance et d'un développement de la confiance.

La plupart des questions posées dans le cadre de l'Enquête sur la confiance portent sur des composantes structurelles et constantes de la gouvernance qui existaient avant la pandémie, telles que la perception de l'intégrité des fonctionnaires, l'équité des programmes publics, la participation à la prise de décision et la représentation dans la vie publique, ou la fiabilité des services publics, d'après le Cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance (Encadré 1). Cependant, les personnes interrogées dans le cadre de l'Enquête sur la confiance l'ont été lors d'une période éprouvante pour la plupart des pays, aux mois de novembre et décembre 2021, soit près de deux ans après le début de la pandémie de COVID-19, un petit nombre d'enquêtes ayant eu lieu en 2020 ou en janvier-mars 2022. Un peu partout dans le monde s'est installée une « lassitude vis-à-vis de la pandémie ». L'Enquête sur la confiance présente par conséquent une estimation ponctuelle de la perception des gouvernements nationaux. Cette perception a pu également être influencée par des retombées économiques ou sociales plus « objectives » de la gouvernance, par des différences en termes de stade du cycle politique et/ou par des différences culturelles ou sociétales sous-jacentes entre les pays. Aussi convient-il d'analyser avec prudence les comparaisons d'ordre international.



Encadré 1. Travaux de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques

L'Enquête sur la confiance est le reflet de la priorité accordée depuis longtemps par l'OCDE à la question de la confiance dans les institutions publiques. Il s'agit notamment de tenter de mieux comprendre ce qui influence la confiance des citoyens dans les institutions publiques, comment la confiance influence les performances économiques et le bien-être, et comment mesurer la confiance. À la suite de l'appel lancé par les pays de l'OCDE lors de la réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2013 pour « renforcer les efforts visant à approfondir les questions de la confiance à l'égard des institutions publiques et de son influence sur les performances économiques et le bien-être », l'OCDE a élaboré un cadre conceptuel, le Cadre de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques (ci-après, « le Cadre pour l'analyse de la confiance »), ainsi que des lignes directrices relatives à la mesure statistique des déterminants de la confiance dans les institutions publiques. Tous deux ont été testés dans quelques pays via le projet TrustLab de l'OCDE (OCDE, 2018^[1] ; OCDE, 2017^[2] ; OCDE, 2017^[3] ; González et Smith, 2017^[4]). À la suite d'examen par pays en Corée (OCDE/KDI, 2018^[5]), en Finlande (OCDE, 2021^[6]) et en Norvège (OCDE, 2022^[7]), le Comité de la gouvernance publique de l'OCDE a approuvé en 2021 la réalisation d'une enquête internationale visant à faire le point sur la confiance à l'égard des institutions publiques, à appliquer les fondements théoriques du Cadre pour l'analyse de la confiance et à mieux appréhender les facteurs qui influencent cette confiance.

L'OCDE définit la confiance comme étant « la conviction d'un individu qu'une autre personne ou une institution adoptera systématiquement le comportement positif qu'il escompte ». La confiance donne aux individus l'assurance que les autres personnes ou les institutions agiront comme attendu, dans le cadre d'une action particulière ou d'un ensemble d'actions (OCDE, 2017^[3]).

Le Cadre de l'OCDE pour l'analyse de la confiance identifie cinq principaux déterminants de la confiance dans les institutions publiques. Ils reflètent le degré de réactivité et de fiabilité des institutions dans la mise en œuvre de politiques et de services centrés sur les personnes, ainsi que la conformité de leurs actions avec les valeurs d'ouverture, d'intégrité et d'équité. Depuis le début de la pandémie, le Cadre de l'OCDE a été réexaminé via un processus consultatif axé sur la création d'un nouveau paradigme en matière de confiance de la population (OCDE, 2021^[8]) (Brezzi et al., 2021^[9]). Cette révision du Cadre a eu lieu afin d'orienter les efforts visant à rétablir la confiance des citoyens à l'égard des institutions publiques, pendant et après la crise, en privilégiant une reconstruction plus inclusive, notamment par la prise en compte des différences socioéconomiques, politiques et culturelles, et l'obtention de l'adhésion nécessaire pour aborder des défis à long terme et intergénérationnels comme le changement climatique. À ces déterminants, qui influent sur la confiance des citoyens dans les institutions publiques en interagissant, s'ajoute la situation économique, sociale et institutionnelle des pays.

Les travaux décrits ci-dessus ont abouti à la première Enquête de l'OCDE sur la confiance, dont les résultats ont été publiés dans le rapport intitulé « Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : principales conclusions de l'Enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques » (OCDE, 2022^[10]).

La confiance dans le gouvernement national est fondamentale et exige des investissements

Dans les pays démocratiques ouverts, où l'information circule librement, où les citoyens peuvent échanger librement leurs idées et leurs opinions, la confiance des citoyens dans les institutions publiques est importante et nécessite des investissements supplémentaires.

La confiance de la population permet à ces pays de gouverner au quotidien et de relever les grands défis d'aujourd'hui et de demain : les crises sanitaires et économiques actuelles, l'accroissement persistant des inégalités, le vieillissement de la population, les progrès technologiques et la menace existentielle que pose le changement climatique. Un degré de confiance suffisamment élevé à l'égard des institutions peut aider les pays à réduire les coûts de transaction – dans la gouvernance, la société et l'économie – et à garantir l'adhésion aux politiques publiques et leur respect. En outre, la confiance peut favoriser les investissements publics dans des réformes et des programmes ambitieux qui s'avéreront plus fructueux.

En outre, la confiance de la population est une retombée de la gouvernance tout aussi importante, mais pas automatique ni nécessaire. Elle est l'expression de la façon dont les citoyens perçoivent leurs institutions publiques et de ce qu'ils attendent de leur pays. Cela étant, les citoyens sont libres de faire part de leur manque de confiance envers l'État dans les régimes démocratiques ouverts, où l'expression d'avis critiques peut même être un signe de bonne santé de la démocratie, mais ce n'est pas le cas dans les régimes autocratiques. Il n'en demeure pas moins que la confiance est un indicateur important grâce auquel les administrations peuvent y voir plus clair dans les attentes non figées qui sont placées en elles et dans la gouvernance de leur pays par les citoyens.



Principales conclusions tirées de l'Enquête de l'OCDE sur la confiance

- Tandis que les pays luttent pour sortir de la crise sanitaire, économique et sociale la plus importante depuis des décennies, les niveaux de confiance sont restés légèrement supérieurs à ceux d'après la crise économique de 2008 (OCDE, 2021^[11]). Il ressort de l'Enquête sur la confiance que **la population se répartit dans des proportions équilibrées entre les personnes qui disent faire confiance à leur gouvernement national et celles qui s'en défient**. En moyenne, environ quatre personnes sur dix déclarent avoir confiance dans leur administration nationale (41.4 %) et quatre autres sur dix (41.1 %) indiquent ne pas avoir confiance. Les données montrent qu'il faut beaucoup de temps pour rétablir la confiance lorsque celle-ci est érodée : une dizaine d'années s'est écoulée avant que les effets de la crise de 2008 sur la confiance disparaissent.
- **Les citoyens sont raisonnablement confiants dans le fait de pouvoir compter sur leur gouvernement national pour fournir des services publics** : la plupart des personnes, dans la plupart des pays, se disent satisfaites de leur système national de santé (61.7 % de satisfaits, en moyenne) et d'éducation (57.6 % de satisfaits). Près de la moitié d'entre elles (49.4 %) affirment que leur pays est prêt à réagir face à une future pandémie et seulement un tiers (32.6 %) déclarent qu'il ne le serait *pas*, résultat remarquable au vu des coûts humains et économiques persistants engendrés par le COVID-19.
- **Dans la plupart des pays, une majorité des citoyens est satisfaite des services administratifs** (63 % en moyenne au niveau international). Une légère majorité (51.1 %) des personnes interrogées estiment que l'administration nationale utilise leurs données personnelles de manière sûre et 65.1 % déclarent pouvoir trouver facilement des informations relatives aux procédures administratives. Les personnes qui pensent que les informations sont ouvertes et transparentes affichent également des niveaux de confiance plus élevés vis-à-vis de l'administration.
- **Le niveau de confiance dans les institutions varie de l'une à l'autre**. La confiance de la population est plus forte dans la police (67.1 %), la justice (56.9 %), la fonction publique (50.2 %) et les collectivités locales (46.9 %) que dans le gouvernement central (41.4 %), le parlement national (39.4 %) et les partis politiques (24.5 %).
- **Pour autant, les administrations ne sont pas à la hauteur s'agissant de répondre aux attentes des citoyens en matière de participation, de représentation et de réactivité**. Moins d'un tiers des personnes interrogées, au niveau international, estiment que le système politique de leur pays leur permet d'avoir leur mot à dire dans la prise de décision publique, et elles sont autant à penser que le gouvernement adopterait les opinions exprimées lors d'une consultation publique. Nombre de personnes considèrent également l'administration nationale comme bien moins réactive aux besoins des citoyens et aux avis de la population en ce qui concerne les politiques ou les programmes publics. Seules quatre personnes interrogées sur dix, en moyenne sur tous les pays étudiés, déclarent que leur gouvernement national améliorerait un service peu performant, mettrait en œuvre une idée innovante ou modifierait une politique nationale pour répondre aux souhaits de la population.



- **La perception qu'ont les citoyens de l'intégrité des pouvoirs publics est un sujet de préoccupation.** Dans les différents pays couverts par l'Enquête, en moyenne, un peu moins de la moitié des personnes qui y ont répondu pensent qu'un haut responsable politique accorderait une faveur politique en contrepartie d'une offre d'emploi bien rémunéré dans le secteur privé. Un tiers environ ont répondu qu'un agent public accepterait de l'argent de la part d'un citoyen ou d'une entreprise en contrepartie d'un accès plus rapide à une prestation de service public.
- **Les écarts de niveau de confiance constatés entre les personnes interrogées en raison de différences de génération, de niveau d'instruction, de revenu, de sexe et de région montrent bien que des progrès peuvent être réalisés sur le plan de la participation et de la représentation de tous les citoyens.** On observe en effet chez les jeunes, les personnes ayant un faible niveau d'éducation et celles qui ont de faibles revenus des niveaux de confiance nettement inférieurs à ceux des autres groupes. Les perceptions ont aussi leur importance : le sentiment d'insécurité financière ou celui d'être privé de voix politique ont une incidence négative sur la confiance accordée au gouvernement. C'est peut-être pour cela que la confiance dans les institutions publiques, même apolitiques, est beaucoup plus faible chez les personnes qui n'ont pas voté pour les partis au pouvoir que chez celles qui ont voté pour eux, ce qui suggère une polarisation profondément ancrée.
- **Renforcer la confiance dans la capacité des pouvoirs publics à relever les défis mondiaux est une priorité.** Les institutions publiques font face à de nouvelles menaces : la désinformation et la mésinformation, l'inégalité des chances de représentation et de participation, sans compter les crises intergénérationnelles, mondiales et existentielles comme celle liée au changement climatique. Alors que 50.4 % des personnes interrogées pensent que les gouvernements nationaux devraient faire davantage pour réduire le changement climatique, seuls 35.5 % des sondés sont convaincus que les pays parviendront à réduire leur contribution respective au changement climatique, et ceux qui pensent que leur gouvernement y parviendra sont plus susceptibles de lui faire confiance. Pour tous les pays de l'OCDE, y compris les plus réactifs, il s'agira de s'assurer, au moyen d'outils modernes et fondés sur les données, que leurs citoyens ont foi dans leur détermination à s'attaquer à ces problématiques majeures, et ce sera une tâche difficile.
- **Ces résultats constituent un appel à l'action lancé aux gouvernants des pays membres de l'OCDE.** Les pouvoirs publics doivent continuer d'améliorer leur fiabilité et leur état de préparation en prévision des crises futures, d'élaborer des politiques et de concevoir des services publics avec et pour la population, et de renforcer la transparence et la communication à l'égard des citoyens autour des engagements et des résultats. Pour faire face à l'évolution des attentes de leurs citoyens, les pays de l'OCDE devront : nouer des liens plus étroits avec les citoyens et mieux associer ces derniers à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la réforme des politiques ; préserver et renforcer la capacité des citoyens à exercer un véritable poids politique ; veiller à l'intégrité des élus et des hauts responsables ; évaluer et améliorer en permanence la prestation des services publics ; garantir l'inclusion des groupes de population vulnérables et marginalisés.



Une répartition égale entre le camp de la confiance et celui de la méfiance

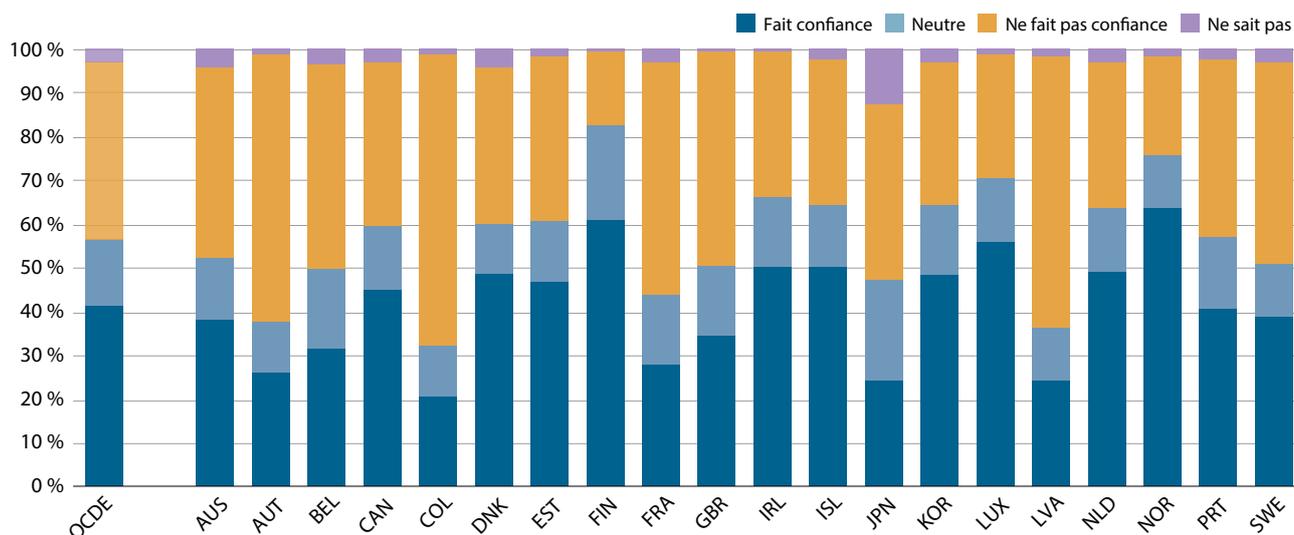
Environ quatre personnes interrogées sur dix (41.4 %), en moyenne sur tous les pays, font confiance à leur gouvernement national (Graphique 1). Cette moyenne cache des variations considérables d'un pays à l'autre : cela représente plus de 60 % de la population dans des pays comme la Finlande et la Norvège, mais ces taux sont inférieurs à 30 % dans environ un quart des pays.

Si moins de la moitié des personnes interrogées font confiance à leur gouvernement national en moyenne, il convient de noter que cela ne signifie pas qu'une majorité s'en méfie. En fait, les proportions sont réparties de manière pratiquement égale entre qui a confiance et qui n'a pas confiance : 41.1 % en moyenne indiquent ne pas fait confiance à leur gouvernement national.

Dans certains pays, il existe également un haut degré de neutralité et d'incertitude autour de la question de la confiance. En moyenne, 14.8 % des personnes interrogées adoptent une position neutre (elles n'éprouvent ni confiance ni méfiance à l'égard de leur gouvernement national), et environ 3 % n'ont pas pu se prononcer. Ces groupes pourraient prendre de l'importance, car ils font preuve d'une grande souplesse de pensée et pourraient être mieux sollicités par le gouvernement national. Les différences culturelles entre les pays peuvent également expliquer les parts relatives des réponses neutres et incertaines aux questions sur la confiance dans les différentes institutions.

GRAPHIQUE 1. Un peu plus de quatre sondés sur dix font confiance à leur gouvernement national

Parts respectives des différents niveaux de confiance dans le gouvernement national (exprimée sur une échelle de 0 à 10), en pourcentage des personnes ayant répondu à l'Enquête (2021)



Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, quel degré de confiance accordez-vous au gouvernement national ? ». Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ne figurent pas dans ce graphique car la question sur « la confiance dans le gouvernement national » n'y a pas été posée. Pour plus de précisions, veuillez consulter le document relatif à la méthodologie de l'Enquête sur la page <http://oe.cd/trust>. Les données sont accessibles à l'adresse suivante : <https://stat.link/jkt6v>.

Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (<http://oe.cd/trust>).

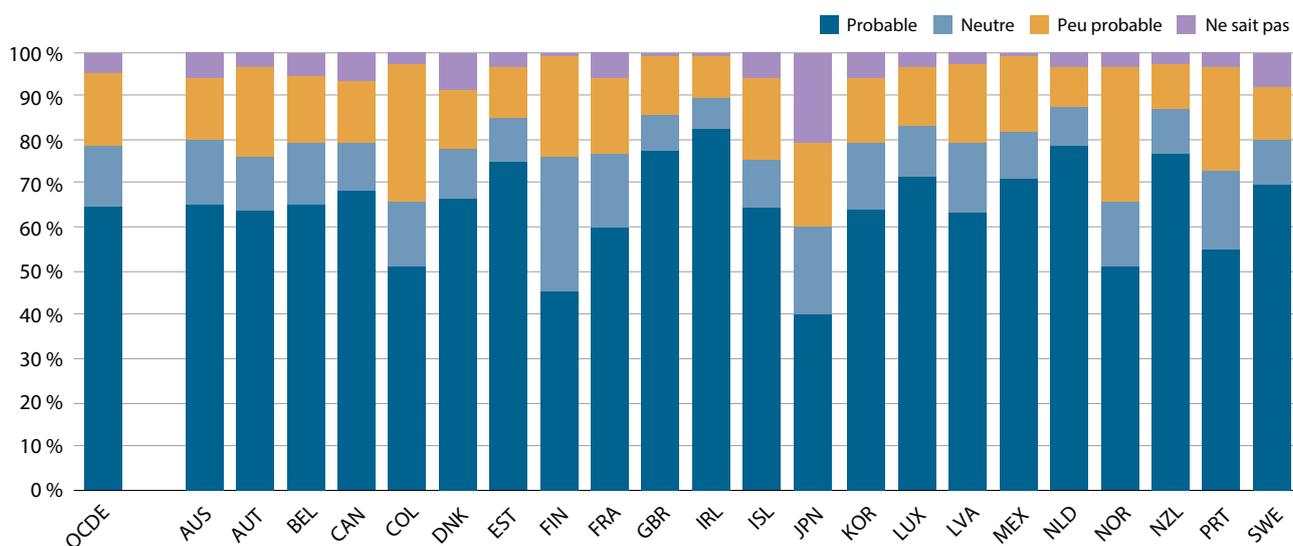


Les citoyens sont raisonnablement confiants dans le fait de pouvoir compter sur l'administration pour fournir des services publics

Les données de l'Enquête sur la confiance montrent que la plupart des administrations obtiennent des résultats satisfaisants en ce qui concerne la perception par la population de la fiabilité des institutions, de la prestation de services et de l'ouverture des données. 65,1 % des personnes interrogées, en moyenne, déclarent pouvoir trouver facilement des informations relatives aux procédures administratives (Graphique 2), et une légère majorité (51,1 %) estime que les administrations publiques utilisent leurs données personnelles de manière sûre.

GRAPHIQUE 2. Dans presque tous les pays, une majorité de sondés estiment pouvoir trouver facilement des renseignements sur les procédures administratives

Parts respectives des différents niveaux de perception de la facilité à trouver des renseignements sur les procédures administratives (exprimée sur une échelle de 0 à 10), en pourcentage des personnes ayant répondu à l'Enquête (2021)



Note : le graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si vous avez besoin de renseignements sur une procédure administrative (obtention d'un passeport, demande de prestations, etc.), quelle est la probabilité, selon vous, que ces renseignements soient aisément disponibles ? ». Les données sont accessibles à l'adresse suivante <https://stat.link/10gmwe>.

Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (<http://oe.cd/trust>)



Dans la plupart des pays, une majorité se dit satisfaite du système national de santé (61.7 % de personnes satisfaites en moyenne) et d'éducation (57.6 % de personnes satisfaites) (Graphique 3), et environ six personnes sur dix pensent qu'elles seraient traitées équitablement si elles sollicitaient une prestation.

GRAPHIQUE 3. Environ six personnes interrogées sur dix sont satisfaites des systèmes de santé et d'éducation de leur pays

Parts respectives des différents niveaux de satisfaction à l'égard des systèmes nationaux de santé (diagramme A) et d'éducation (diagramme B), en pourcentage moyen non pondéré, calculé à l'échelle de l'ensemble des pays membres de l'OCDE couverts par l'Enquête, des personnes ayant répondu à cette dernière (2021).

Diagramme A. Satisfaction à l'égard du système de santé

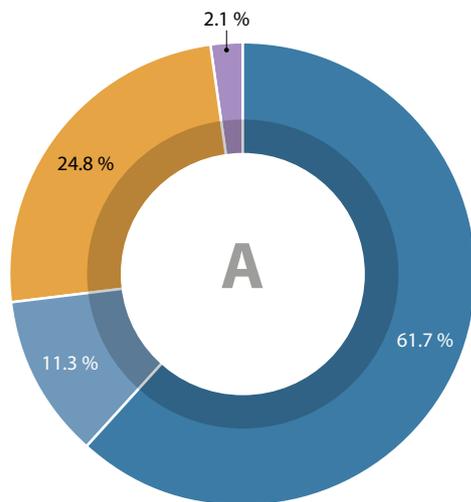
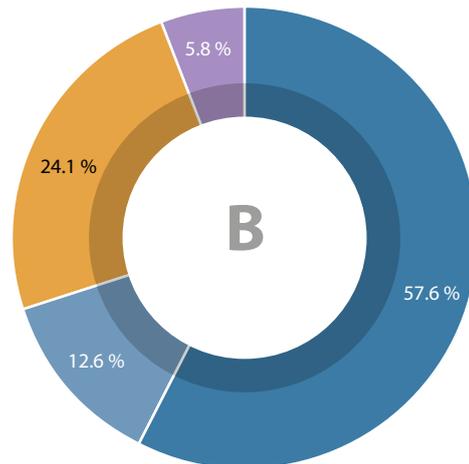


Diagramme B. Satisfaction à l'égard du système éducatif



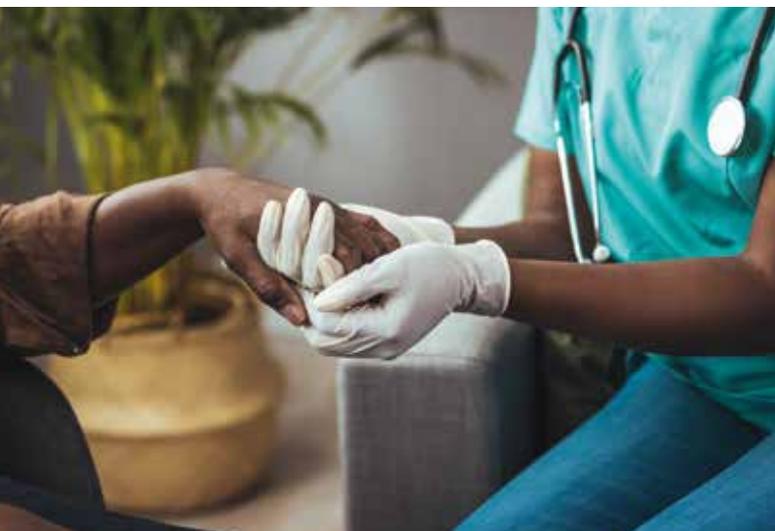
- Satisfait
- Neutre
- Pas satisfait
- Ne sait pas

Note : le graphique montre la part des différentes réponses, en pourcentage moyen non pondéré de la population des pays représentés de la zone OCDE, dans le total des réponses apportées aux questions relatives à la satisfaction à l'égard du système de santé (diagramme A) et du système éducatif (diagramme B). Pour plus de précisions, veuillez consulter le document relatif à la méthodologie de l'Enquête sur la page dédiée du site de l'OCDE (<http://oe.cd/trust>). Les données sont accessibles aux adresses suivantes : <https://stat.link/qc6u6a> et <https://stat.link/l2zg4f>.

Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (<http://oe.cd/trust>).

Surtout, étant donné les énormes conséquences sanitaires et économiques de la COVID-19, près de la moitié des personnes interrogées (49.4 %), à l'échelle internationale, prévoient que leur administration sera prête pour la prochaine pandémie. La confiance dans le gouvernement national est étroitement corrélée aux perceptions concernant son état de préparation à une future pandémie : les pays dans lesquels la plupart des habitants pensent que leur gouvernement national a tiré des leçons de la pandémie sont également ceux dans lesquels la confiance de la population dans les institutions publiques est la plus haute.

Bien entendu, des progrès considérables sont encore à faire en matière de prestation de services, d'accès à l'information et de préparation à l'avenir, et certains pays affichent de bien meilleurs résultats que d'autres. Cependant, en général, tous s'en sortent relativement bien pour ces mesures de fiabilité.



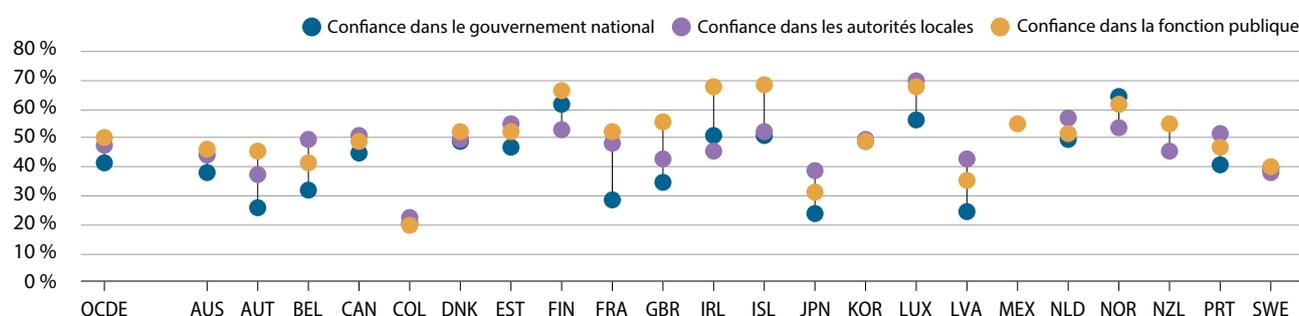
Les fonctionnaires et les collectivités locales sont jugés plus dignes de confiance

Les autorités locales inspirent généralement plus confiance que le gouvernement national. En moyenne tous pays confondus, 46,9 % des sondés déclarent avoir confiance dans leur administration locale et seulement 32,4 % avouent ne pas lui faire confiance.

Les fonctionnaires ont une meilleure image que les autorités locales et le gouvernement national, plus généralistes : en moyenne, la moitié (50,2 %) des personnes interrogées déclarent avoir confiance dans les fonctionnaires de leur pays. Surtout, elles sont moins d'un tiers à ne pas faire confiance à ces derniers (Graphique 4). Le fait que la fonction publique soit considérée comme davantage digne de confiance que l'« administration nationale » et l'« administration locale », qui sont des concepts plus abstraits, peut inciter à un optimisme prudent. Les fonctionnaires sont, à bien des égards, le visage humain des institutions publiques ; ils sont en contact direct à titre professionnel avec les citoyens et les usagers des services publics, et sont souvent sans influence politique (OECD, 2021^[12]).

GRAPHIQUE 4. Les personnes font généralement davantage confiance à leurs autorités locales et à la fonction publique qu'à leur gouvernement national

Pourcentage de personnes ayant répondu à l'Enquête qui indiquent avoir confiance dans diverses institutions publiques (d'après le nombre total de réponses comprises entre 6 et 10, sur une échelle de 0 à 10) (2021)



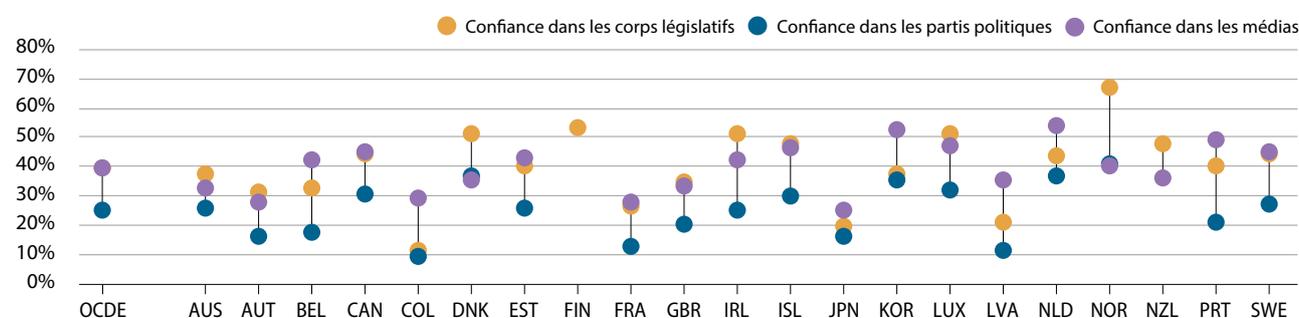
Note : ce graphique montre le pourcentage total de réponses comprises entre 6 et 10 à trois questions distinctes, en l'occurrence « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, quel degré de confiance accordez-vous [au gouvernement national/aux autorités locales/à la fonction publique] ? ». Pour la Nouvelle-Zélande, les données sur la confiance dans le gouvernement national ne sont pas disponibles ; pour le Mexique, les données sur la confiance dans le gouvernement national et les autorités locales ne le sont pas non plus. Pour plus de précisions, veuillez consulter le document relatif à la méthodologie de l'Enquête sur la page <http://oe.cd/trust>. Les données sont accessibles à l'adresse suivante : <https://stat.link/akn5wb>.

Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (<http://oe.cd/trust>).

En ce qui concerne les autres institutions, une majorité des personnes interrogées, en moyenne, font confiance aux tribunaux (56,9 %) et à la police (67,1 %) dans leur pays. En revanche, seuls 39,4 % des personnes interrogées, sur les pays étudiés, font confiance à leur parlement ou à leur congrès, 38,8 % aux médias d'information et 24,5 % aux partis politiques (Graphique 5).

GRAPHIQUE 5. La confiance dans les partis politiques, le parlement national et les médias est faible dans l'ensemble de la zone OCDE

Pourcentage de personnes ayant répondu à l'Enquête qui indiquent avoir confiance dans diverses institutions publiques (d'après le nombre total de réponses comprises entre 6 et 10, sur une échelle de 0 à 10) (2021)



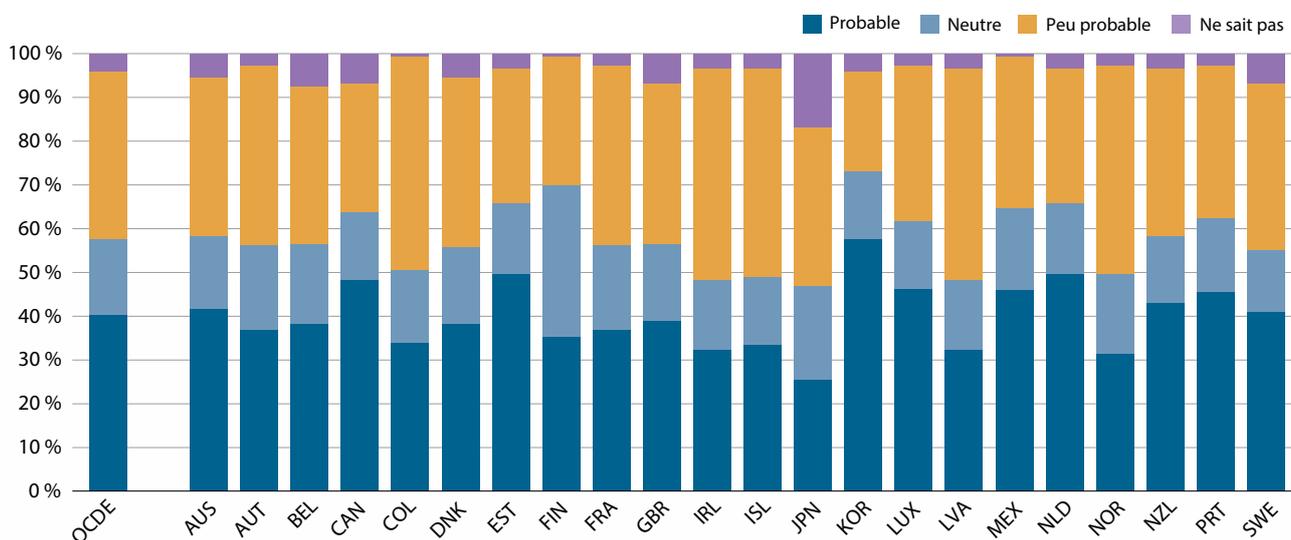
Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à deux questions distinctes, en l'occurrence « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, quel degré de confiance accordez-vous [au Parlement ou Congrès (selon le pays)/aux partis politiques] ? ». Le pourcentage associé à l'assertion « Fait confiance » représente le nombre total de réponses comprises entre 6 et 10, celui qui est associé au qualificatif « Neutre », le nombre de réponses égales à 5, et celui qui est associé à l'assertion « Ne fait pas confiance », le nombre total de réponses comprises entre 0 et 4. Le pourcentage associé à la catégorie « Ne sait pas » correspond à un choix de réponse distinct. Le Mexique ne figure pas dans ce graphique, faute de données disponibles ; pour la Finlande et la Nouvelle-Zélande, les données sur la confiance dans les partis politiques ne sont pas disponibles. Pour plus de précisions, veuillez consulter le document relatif à la méthodologie de l'Enquête sur la page <http://oe.cd/trust>. Les données sont accessibles à l'adresse suivante : <https://stat.link/gwa9bk>. **Source :** Enquête de l'OCDE sur la confiance (<http://oe.cd/trust>).

Les pays ne parviennent pas à répondre aux attentes des citoyens en matière de réactivité des administrations, et peu de personnes considèrent qu'il est possible de prendre part à l'action publique

Les conclusions concernant les niveaux de confiance globaux s'expliquent, en grande partie, par la faible confiance de la population dans la réactivité des administrations et par la perception qu'ont beaucoup de citoyens de ne pas pouvoir faire entendre leur voix sur le plan politique. Les résultats obtenus pour plusieurs questions de l'Enquête montrent systématiquement que les gouvernements nationaux sont considérés comme peu réceptives aux demandes des citoyens, tant dans les décisions publiques que dans les processus plus explicitement démocratiques. Seul un tiers des personnes interrogées (32,9 %) pensent que leur gouvernement national tiendrait compte des avis exprimés lors d'une consultation de la population, par exemple. Seules quatre personnes interrogées sur dix, en moyenne sur tous les pays étudiés, déclarent que leur administration améliorerait un service peu performant (Graphique 6), mettrait en œuvre une idée innovante ou modifierait une politique nationale pour répondre aux souhaits de la population.

GRAPHIQUE 6. Pour une minorité de personnes ayant répondu à l'Enquête, un service public serait amélioré en cas de plaintes émanant de la population

Parts respectives des différents niveaux de perception de la probabilité (exprimée sur une échelle de 0 à 10) qu'un service public défaillant soit amélioré si de nombreux citoyens s'en plaignent, en pourcentage des personnes ayant répondu à l'Enquête (2021)



Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Si de nombreuses personnes se plaignent d'un service public peu performant, quelle est la probabilité selon vous qu'il soit amélioré ? ». Le pourcentage associé au qualificatif « Probable » représente le nombre total de réponses correspondant à un degré de probabilité compris entre 6 et 10, celui qui est associé au qualificatif « Neutre », le nombre de réponses correspondant à un degré de probabilité égal à 5, et celui qui est associé au qualificatif « Peu probable », le nombre total de réponses correspondant à un degré de probabilité compris entre 0 et 4. Le pourcentage associé à la catégorie « Ne sait pas » correspond à un choix de réponse distinct. « OCDE » correspond aux moyennes non pondérées calculées, pour les différents niveaux de probabilité, à l'échelle de l'ensemble des pays membres de l'Organisation couverts par l'Enquête. Pour plus de précisions, veuillez consulter le document relatif à la méthodologie de l'Enquête sur la page <http://oe.cd/trust>. Les données sont accessibles à l'adresse suivante : <https://stat.link/cp72lv>.

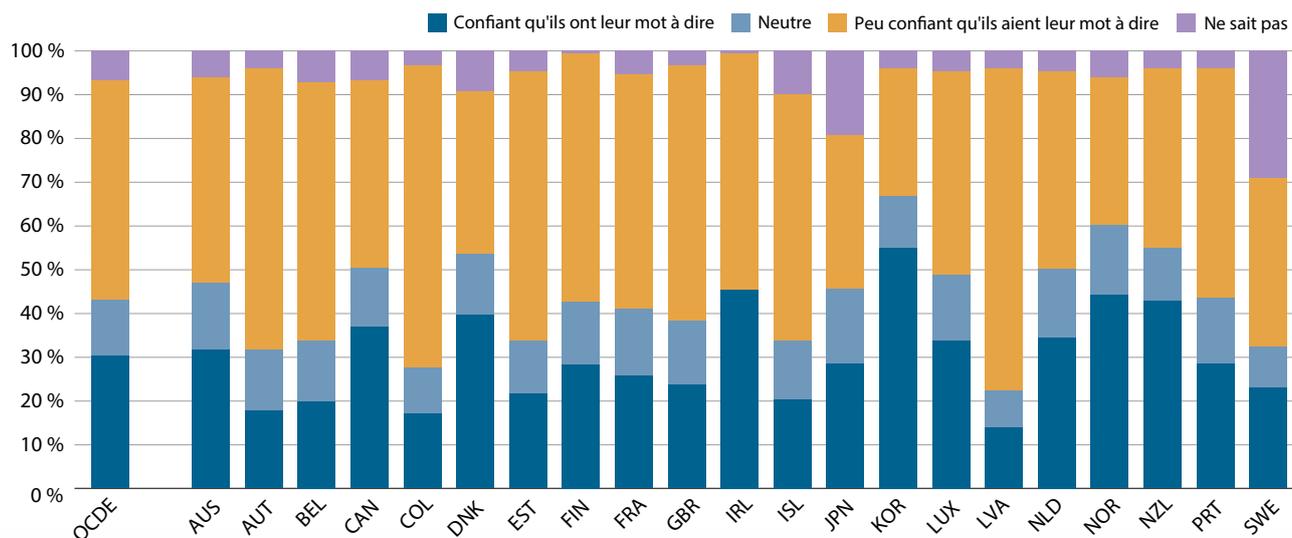
Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (<http://oe.cd/trust>).



En ce qui concerne les processus démocratiques plus clairement politiques, seuls 30,2 % des personnes interrogées, en moyenne, considèrent que le système politique de leur pays leur permet d'avoir leur mot à dire sur ce que fait l'administration, tandis qu'environ la moitié d'entre elles déclarent ne pas avoir voix au chapitre (Graphique 7). Les États doivent retrouver l'habitude de tenir compte de l'opinion des usagers et de la diversité des points de vue lorsqu'ils conçoivent ou réforment leurs programmes publics, mieux encourager l'expérimentation d'idées novatrices dans le secteur public et renforcer les processus démocratiques pour garantir l'équité et l'égalité des chances en matière d'expression politique.

GRAPHIQUE 7. La moitié des répondants estiment que le système politique ne leur donne pas voix au chapitre sur les décisions du gouvernement

Proportion des personnes interrogées en fonction du degré de confiance qu'elles accordent au fait que le système politique leur donne voix au chapitre sur la prise de décision du gouvernement (sur une échelle de 0 à 10), 2021



Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique de votre pays permet à l'ensemble des citoyens de s'exprimer sur les actions du gouvernement ? ». Le pourcentage associé à l'assertion « A confiance dans son droit à s'exprimer » représente le nombre total de réponses correspondant à un niveau de confiance compris entre 6 et 10, celui qui est associé au qualificatif « Neutre », le nombre de réponses correspondant à un niveau de confiance égal à 5, et celui qui est associé à l'assertion « N'a pas confiance dans son droit à s'exprimer », le nombre total de réponses correspondant à un niveau de confiance compris entre 0 et 4. Le pourcentage associé à la catégorie « Ne sait pas » correspond à un choix de réponse distinct. « OCDE » correspond aux moyennes non pondérées calculées, pour les différents niveaux de confiance, à l'échelle de l'ensemble des pays membres de l'Organisation couverts par l'Enquête. En Norvège et en Finlande, la question a été formulée de manière légèrement différente. Le Mexique ne figure pas dans ce graphique faute de données disponibles. Pour plus de précisions, veuillez consulter le document relatif à la méthodologie de l'Enquête sur la page <http://oe.cd/trust>. Les données sont accessibles à l'adresse suivante : <https://stat.link/8alv9m>.

Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (<http://oe.cd/trust>).



La perception qu'ont les citoyens de l'intégrité des pouvoirs publics est un sujet de préoccupation

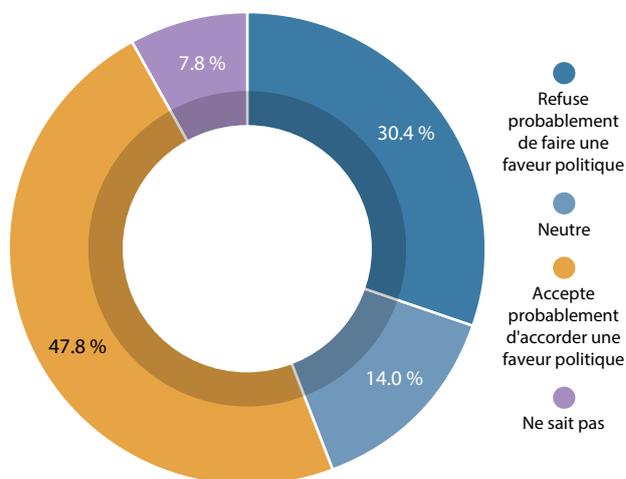
De nombreuses personnes interrogées mettent en doute l'intégrité des responsables élus ou nommés et le fait qu'ils représentent loyalement la volonté de la population. En moyenne, tous pays confondus, 47.7 % des personnes interrogées estiment qu'un haut responsable public ne refuserait probablement pas une faveur politique à un tiers en contrepartie d'une proposition d'emploi bien rémunéré dans le secteur privé (Graphique 8). Cette perception pourrait amener certains citoyens à penser que les décisions des fonctionnaires sont faussées.

En outre, plus d'un tiers (35.7 %) en moyenne des personnes interrogées, tous pays confondus, considèrent qu'un fonctionnaire accepterait probablement de l'argent de la part d'un citoyen ou d'une entreprise en contrepartie d'une prestation de service accélérée. Cependant, une part non négligeable pense le contraire : 40.2 % des personnes interrogées, en moyenne tous pays confondus, considèrent qu'un fonctionnaire *refuserait* probablement de l'argent de la part d'un citoyen ou d'une entreprise en contrepartie d'une prestation de service accélérée. Il existe des variations considérables d'un pays à l'autre sur cette question, et il convient de noter que les perceptions d'une éventuelle corruption ne reflètent pas nécessairement la corruption réelle ni la réalité des niveaux d'intégrité.



GRAPHIQUE 8. Selon près de la moitié des personnes interrogées, un haut responsable politique accorderait une faveur politique en contrepartie d'une offre d'emploi bien rémunéré dans le secteur privé

Parts respectives des différents niveaux de perception de la probabilité (exprimée sur une échelle de 0 à 10) qu'un responsable élu ou nommé accepte ou refuse une offre d'emploi bien rémunéré dans le secteur privé en contrepartie d'une faveur politique, en pourcentage moyen non pondéré, calculé à l'échelle de l'ensemble des pays membres de l'OCDE couverts par l'Enquête, des personnes ayant répondu à cette dernière (2021).



Note : ce graphique montre la part des différentes réponses, en pourcentage moyen non pondéré de la population des pays représentés de la zone OCDE, dans le total des réponses apportées à la question « Si une personnalité politique se voyait proposer un emploi bien rémunéré dans le secteur privé en contrepartie d'une faveur politique, serait-il probable ou peu probable, selon vous, qu'elle refuse la proposition ? ». Le pourcentage associé à l'assertion « Acceptera probablement de se soumettre à l'abus d'influence » représente le nombre total de réponses correspondant à un degré de probabilité compris entre 6 et 10, celui qui est associé au qualificatif « Neutre », le nombre de réponses correspondant à un degré de probabilité égal à 5, et celui qui est associé à l'assertion « Refusera probablement de se soumettre à l'abus d'influence », le nombre total de réponses correspondant à un niveau de confiance compris entre 0 et 4. Le pourcentage associé à la catégorie « Ne sait pas » correspond à un choix de réponse distinct. Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ne figurent pas dans le graphique car la question susmentionnée n'y a pas été posée dans le cadre de l'Enquête. Pour plus de précisions, veuillez consulter le document relatif à la méthodologie de l'Enquête sur la page <http://oe.cd/trust>. Les données sont accessibles à l'adresse suivante : <https://stat.link/3jorv9>.

Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (<http://oe.cd/trust>).

Les inégalités socio-économiques ont une incidence négative sur la confiance

Les sentiments révélés par l'Enquête sur la confiance (sentiment de ne pas être entendu dans le cadre des décisions publiques et sentiment que les élites politiques sont prisonnières des abus d'influence) sont aggravés par des inégalités latentes dans la société.

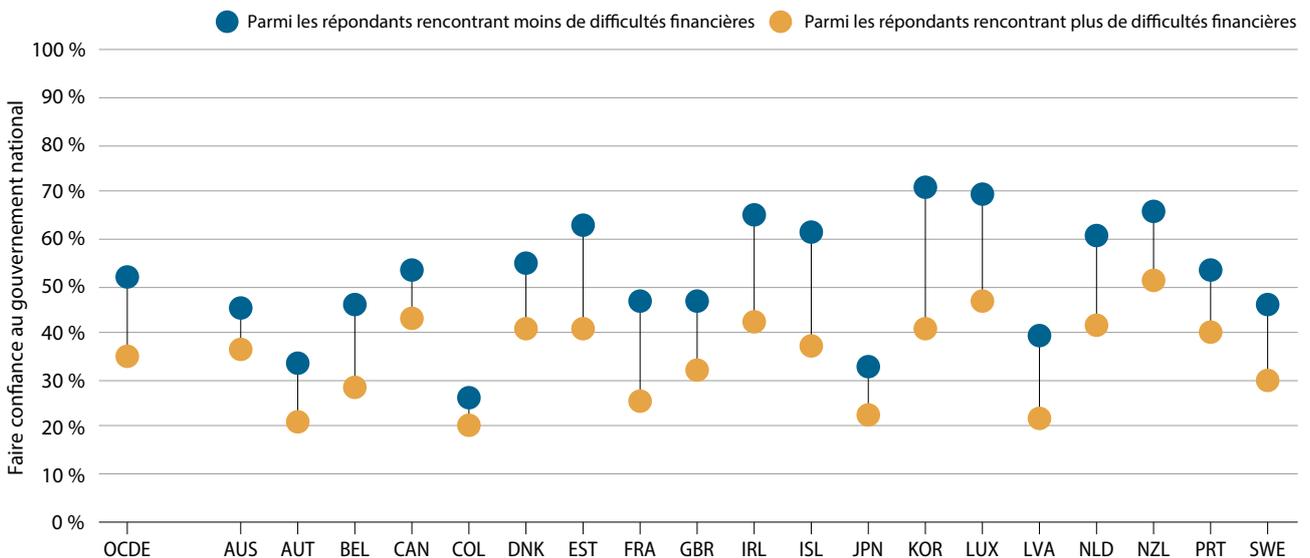
Chez les jeunes, les femmes, les personnes à faibles revenus, celles ayant un faible niveau d'instruction et celles manifestant le sentiment d'être en situation d'insécurité financière, les niveaux de confiance et de satisfaction à l'égard du gouvernement sont toujours plus faibles. Dans les pays couverts par l'Enquête, le niveau de confiance dans le gouvernement affiché par les titulaires d'un diplôme universitaire dépasse d'environ 8 points de pourcentage celui des simples diplômés de l'enseignement secondaire. Environ 45.9 % des personnes interrogées âgées de 50 ans et plus font confiance à leur gouvernement, contre seulement 36.9 % des personnes âgées de 18 à 29 ans. Les hommes font davantage confiance au gouvernement que les femmes, avec une différence de 2.7 points de pourcentage, en moyenne dans tous les pays.

Les vulnérabilités ressenties par les personnes semblent encore plus déterminantes que les vulnérabilités socioéconomiques déclarées, mesurées en fonction de leurs revenus et leur niveau d'éducation. La confiance est considérablement plus faible chez les personnes préoccupées par leur situation financière personnelle (Graphique 9) : seuls 34.6 % des personnes en situation de précarité financière font confiance au gouvernement national, contre 51.2 % chez les personnes qui sont moins exposées à des problèmes financiers. Des écarts de confiance similaires existent chez les personnes qui se perçoivent en situation de précarité sociale et culturelle, ou celles qui ont le sentiment de n'avoir aucun rôle dans le système politique actuel.

L'esprit de parti et la polarisation ont également leur importance. En moyenne, dans les pays étudiés, 54.7 % des personnes qui ont voté pour les partis au pouvoir font confiance au gouvernement national, tandis que seulement 28.4 % des personnes qui n'ont pas voté pour les partis en place accordent leur confiance au gouvernement. Des résultats similaires ressortent pour d'autres institutions publiques, même celles qui sont ostensiblement apolitiques, comme la fonction publique, avec un écart néanmoins moins marqué.

GRAPHIQUE 9. Les personnes qui connaissent des difficultés financières sont moins susceptibles de faire confiance au gouvernement

Pourcentage de personnes ayant répondu à l'Enquête qui indiquent faire confiance au gouvernement national, en fonction de leur situation financière (2021)



Note : ce graphique présente pour chaque pays la répartition des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 correspond à une défiance totale et 10 à une confiance totale, quel degré de confiance accordez-vous à chacune de ces institutions ? Le gouvernement national ». On montre ici le pourcentage de personnes interrogées qui disent faire confiance au gouvernement (réponses comprises entre 6 et 10), en fonction de l'ampleur des difficultés financières qu'ils rencontrent. Le pourcentage indiqué sur le graphique au titre des personnes ayant répondu à l'Enquête qui connaissent d'importantes difficultés financières représente le nombre total de réponses « Relativement préoccupé(e) » ou « Très préoccupé(e) » apportées à la question « En général, lorsque vous vous projetez dans l'année ou les deux années à venir, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par la situation financière et le bien-être social et économique global de votre ménage ? ». Le pourcentage indiqué sur le graphique au titre des personnes ayant répondu à l'Enquête qui connaissent peu de difficultés financières représente le nombre total de réponses correspondant au choix « Absolument pas préoccupé(e) » ou « Assez peu préoccupé(e) ». Les données sont accessibles à l'adresse suivante : <https://stat.link/f9wtvi>.

Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (<http://oe.cd/trust>)

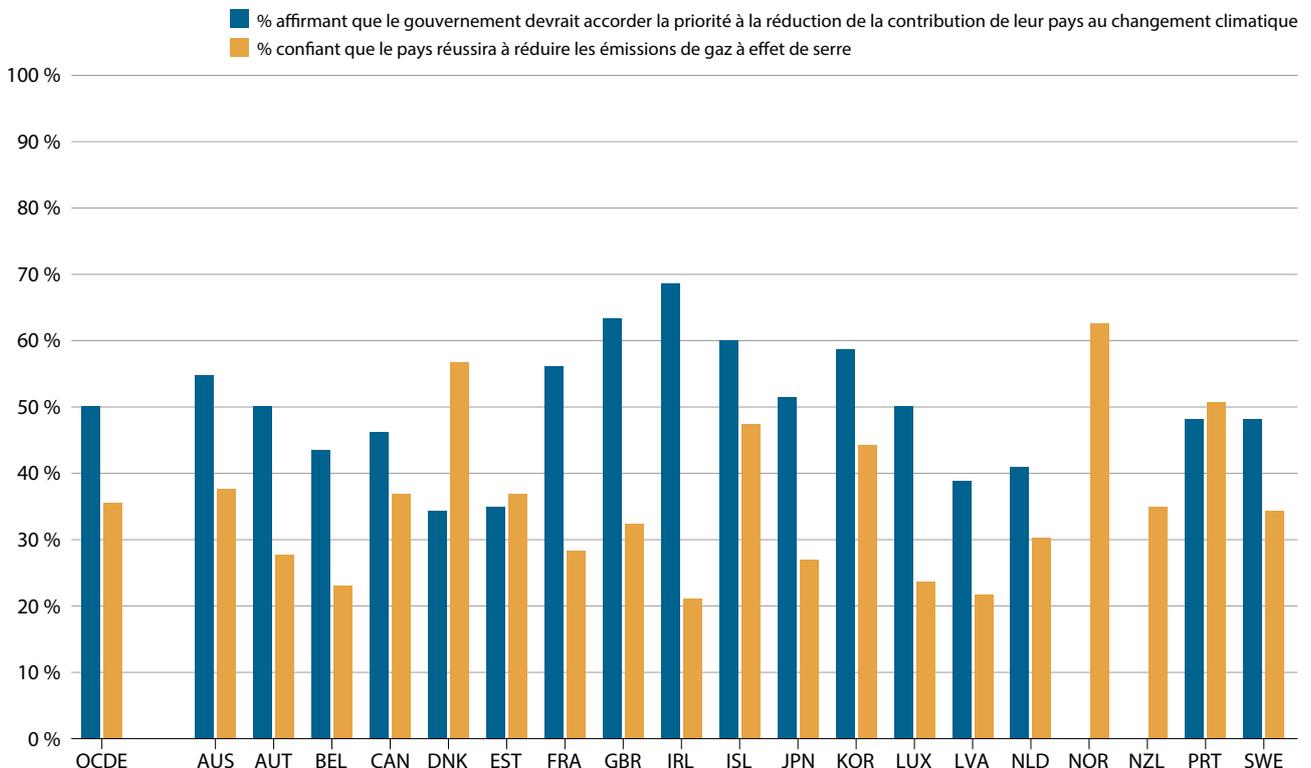
Les citoyens font peu confiance aux pouvoirs publics pour relever les défis mondiaux et intergénérationnels

Pour relever les grands défis sociétaux à long terme comme le changement climatique, l'aggravation des inégalités et la viabilité budgétaire, les gouvernements nationaux devront susciter la confiance et le soutien en faveur de la redistribution intergénérationnelle, autrement dit investir dès le départ dans des politiques ayant des retombées positives dans la durée. Cela nécessite des engagements politiques crédibles et la confiance de la population dans l'efficacité des choix politiques actuels du gouvernement national, car ce sont les générations futures qui seront les principales bénéficiaires de ces politiques tournées vers l'avenir. Un tel engagement constitue un défi pour tous les gouvernements nationaux, même celles qui sont perçues comme les plus dignes de confiance.

Les attitudes à l'égard de l'atténuation du changement climatique sont représentatives. **En moyenne, dans les pays de l'OCDE couverts par l'Enquête, la moitié des personnes interrogées pense que les pouvoirs publics devraient accorder une plus grande priorité au changement climatique, mais seul un tiers d'entre elles estime que les pays parviendront à réduire les émissions de gaz à effet de serre au cours de la prochaine décennie** (Graphique 10). Le problème réside peut-être en partie dans le fait que les gens ne sont pas disposés à accepter les coûts d'une action immédiate. Un autre facteur probable est la compétence perçue d'un gouvernement pour mettre en œuvre des politiques pouvant générer des retombées positives à long terme. Cependant, les personnes qui font confiance à leur gouvernement national sont plus susceptibles de croire que de telles solutions politiques sont possibles, et vice versa. Au niveau national, les pays qui sont considérés comme davantage dignes de confiance bénéficient également d'une plus grande confiance des citoyens dans leur capacité à lutter contre le changement climatique.

GRAPHIQUE 10. La moitié des personnes interrogées estiment que leur gouvernement doit prioriser la lutte contre le changement climatique dans leur action, mais un tiers seulement d'entre elles ont confiance dans la capacité de leur pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre

Part des personnes ayant répondu à l'Enquête qui déclarent que leur gouvernement devrait accorder la priorité à la réduction de la contribution nationale au changement climatique, et part de celles qui ont confiance dans la capacité de leur pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (2021)



Note : ce graphique présente, pour chaque pays couvert par l'Enquête, le pourcentage de personnes qui, à la question « Pour réduire la contribution de votre pays au changement climatique, pensez-vous que l'administration devrait accorder à ce sujet un degré de priorité beaucoup plus élevé, plus élevé, à peu près stable, moins élevé, ou beaucoup moins élevé ? », ont répondu « Beaucoup plus élevé » ou « Plus élevé ». Le pourcentage indiqué sur le graphique représente le nombre total de réponses correspondant à l'un ou l'autre de ces deux choix. L'autre question posée était : « Dans quelle mesure êtes-vous confiant dans le fait que votre pays parviendra à réduire ses émissions de gaz à effet de serre au cours des 10 ans à venir ? » Le pourcentage indiqué sur le graphique représente le nombre total de réponses correspondant au choix « Relativement confiant(e) » ou « Très confiant(e) ». Les données sont accessibles à l'adresse suivante : <https://stat.link/j0cb7i>.

Source : Enquête de l'OCDE sur la confiance (<http://oe.cd/trust>).

Références

- Brezzi, M. et al. (2021), « An updated OECD framework on drivers of trust in public institutions to meet current and future challenges », *Documents de travail de l'OCDE sur la gouvernance publique*, n° 48, OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/19934351>.
- OCDE (2022), *Drivers of Trust in Public Institutions in Norway*, Building Trust in Public Institutions, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/81b01318-en>.
- OCDE (2022), *Emploi et gestion publics 2021 : L'avenir de la fonction publique*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e6645a1d-fr>.
- OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie : Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Building Trust in Public Institutions, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr>.
- OCDE (2021), « Building a New Paradigm for Public Trust », *Webinar Series*, <https://www.oecd.org/fr/gov/webinar-series-building-a-new-paradigm-for-public-trust.htm> (consulté le 10 mars 2022).
- [9] OCDE (2021), *Drivers of Trust in Public Institutions in Finland*, *Building Trust in Public Institutions*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/52600c9e-en>.
- OCDE (2021), *Panorama des administrations publiques 2021*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9556b25a-fr>. [11]
- [7] OCDE (2018), *OECD Trustlab Initiative*, <https://www.oecd.org/wise/trustlab.htm> (consulté le 9 mars 2022). [1]
- [12] OCDE (2017), *OECD Guidelines on Measuring Trust*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264278219-en>. [3]
- [10] OCDE (2017), *Trust and Public Policy: How Better Governance Can Help Rebuild Public Trust*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264268920-en>. [2]
- OCDE/KDI (2018), *Understanding the Drivers of Trust in Government Institutions in Korea*, Building Trust in Public Institutions, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264308992-en>. [5]



Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie

L'enquête de l'OCDE sur la confiance, réalisée pour la première fois en 2021, étudie les liens entre la confiance dans les institutions publiques et la gouvernance démocratique dans 22 pays de l'OCDE. Les résultats de l'enquête sur la confiance sous-tendent l'initiative "Renforcer la démocratie" de l'OCDE. Avec le double objectif de renforcer la gouvernance démocratique et de la protéger contre les menaces existantes et émergentes, l'Initiative s'attaque à trois défis de gouvernance communs aux démocraties avancées et matures : i) La lutte contre la désinformation et la mésinformation, ii) L'amélioration de la représentation, de la participation et de l'ouverture dans la vie publique et iii) Des démocraties ouvertes plus fortes dans un monde globalisé : Embrasser les responsabilités mondiales des gouvernements et renforcer la résilience à l'influence étrangère. En outre, l'Initiative intègre deux thèmes horizontaux, portant sur les trois piliers, sur les grands défis du climat et de la démocratie, et de la numérisation et de la démocratie.



Pour plus d'informations :

 <https://oe.cd/trust>

 @OECDgov

 OECD Public Governance

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© OCDE 2022

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

Toutes les images © Shutterstock

